

APPEL A CANDIDATURES 2021

**Soutien pour la formation à la recherche fondamentale et
translationnelle en Cancérologie**

Doctorat en science – FRFT-Doc

L'ITMO Cancer de l'Alliance nationale pour les sciences de la VIE et de la SANTé (AVIESAN)
réalise la programmation scientifique de cet Appel à Candidatures.

L'Inserm réalise sa mise en œuvre opérationnelle.

Date limite : **22 Avril 2021, 17h**

Contact : cancerinserm.frft@inserm.fr

SOMMAIRE

1.	<i>Contexte et objectifs de l'appel à Candidatures</i>	3
2.	<i>Champs de l'appel à candidatures et modalités de participation</i>	3
3.	<i>Critères d'éligibilité et d'évaluation des projets</i>	4
3.1	Critères d'éligibilité	4
3.2	Critères d'évaluation	4
4.	<i>Calendrier de l'appel à projets</i>	5
5.	<i>Caractéristiques générales du financement</i>	5
	Rapports scientifiques et financiers	5
5.1	<i>Rapports scientifiques</i>	5
5.2	<i>Rapport financier</i>	6
6.	<i>Modalités de soumission</i>	6
6.1	Dossier de candidature.....	6
6.2	Procédure de soumission électronique.....	7
7.	<i>Publication des résultats</i>	7
8.	<i>Publication – Communications des résultats des travaux</i>	8
8.1	Publications	8
8.2	Diffusion d'un résumé du Projet.....	8
9.	<i>Contacts</i>	8

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL À CANDIDATURES

La formation à la recherche des jeunes clinicien.ne.s est un enjeu important afin de traduire le plus efficacement possible pour les patients les avancées de la recherche fondamentale et mener des études au lit du patient.

En effet, la recherche fondamentale, comme la recherche translationnelle, font avancer, à un rythme soutenu ces dernières années, les connaissances dans le domaine du cancer et il est nécessaire de s'assurer de la mise en œuvre optimale des connaissances les plus récentes dans la pratique médicale en promouvant un *continuum* entre recherche cognitive et recherche clinique. Pour cela, la formation à la démarche scientifique est indispensable.

En favorisant un parcours d'alternance, le présent appel à candidatures a pour ambitions de favoriser le flux bi-directionnel des connaissances entre la recherche d'amont et la pratique clinique, permettre une intégration plus rapide et efficace des avancées de la science par les futur.e.s praticien.ne.s et concourir ainsi à la modification des pratiques cliniques.

L'appel s'adresse à des médecins, pharmacien.ne.s et vétérinaires, diplômé.e.s ou en fin de formation, souhaitant **compléter leur formation** en se consacrant à la réalisation d'une **thèse en science à temps plein** pour acquérir les connaissances et la méthodologie de la recherche fondamentale et/ou translationnelle.

Les candidat.e.s seront **exclusivement proposé.e.s par les Ecoles Doctorales (ED)**. Les ED éligibles seront contactées directement et invitées à présenter 1 ou plusieurs noms. Les candidat.e.s proposé.e.s devront par la suite postuler à l'appel à candidatures selon les modalités qui leur seront transmises individuellement.

La programmation scientifique de cet appel à candidatures est réalisée par l'ITMO Cancer d'Aviesan. La gestion opérationnelle est effectuée par l'Inserm.

2. CHAMPS DE L'APPEL À CANDIDATURES ET MODALITES DE PARTICIPATION


Le présent appel à candidatures couvre tous les champs de la recherche fondamentale et/ou translationnelle en cancérologie. Les candidats peuvent proposer tout projet dans ces domaines sous la direction d'un.e directrice.directeur de thèse. Les projets en oncologie à l'interface avec d'autres disciplines (physique, mathématiques, chimie, informatique, ...) sont possibles.

Cet appel à candidatures s'adresse aux :


- Etudiant.e.s ou jeunes médecins, pharmacien.ne.s ou vétérinaires, proposé.e.s par une ED, et désireux/désireuses d'effectuer un **doctorat en sciences** en France pour une durée de **12 à 36 mois** maximum. Cet appel permet de financer les cas de figure suivants :
 - 3 ans complets de doctorat
 - 2 années de doctorat qu'il s'agisse de la 1^{re} et la 2^e, ou de la 2^e et la 3^e année
 - Une 3^e année
 - Une 4^e année de sous réserve d'obtention par l'étudiant.e d'une dérogation de son ED de rattachement

3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION DES PROJETS

3.1 Critères d'éligibilité

- Les candidat.e.s doivent :
 - être titulaires d'un Master 2 de Recherche
 - être **proposé.e.s par une école doctorale en France**
 -  ○ s'engager à s'inscrire en thèse de science dans une université française pour l'année universitaire 2021-2022

D'une manière générale :

- Le laboratoire d'accueil situé en France doit être clairement identifié. Il doit être reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (CHU, Université, Inserm, CNRS, CEA, école vétérinaire, INRA...). Il doit faire preuve d'expérience dans le domaine concerné et doit pouvoir assurer l'encadrement du/de la candidat.e
- Le dossier de candidature doit être dûment complété et comprendre tous les documents demandés (voir §6). Il doit être dûment signé par le/la candidat.e et par le/la encadrant.e. Le dossier et les documents annexes doivent être déposés sous format électronique, dans les délais indiqués dans le §6
- Pour apprécier l'éligibilité de leur candidature, les candidat.e.s devront fournir la copie du diplôme requis ou une attestation d'obtention du diplôme requis de l'établissement
-  – **Attention :** L'inscription à une école doctorale et à une université conditionne la mise en place du contrat en cas d'obtention du financement
- Un.e même encadrant.e **ne peut pas accompagner plusieurs candidat.e.s** la même année

3.2 Critères d'évaluation

Les candidatures répondant à l'ensemble des critères d'éligibilité seront évaluées sur dossier par le comité d'évaluation.

Les critères d'évaluation porteront sur :

- **Candidat.e :**
 - Parcours médical et scientifique, qualité des publications (en fonction de l'avancement dans la carrière) et motivations du candidat.e,
 - Projet de carrière.
- **Intérêt et qualité scientifique du Projet :**
 - Pertinence et originalité du Projet, inscription dans une démarche de recherche,
 - Positionnement du Projet dans le contexte scientifique national et international,
 - Qualité scientifique et faisabilité,
 - L'ouverture interdisciplinaire des Projets fera l'objet d'une attention toute particulière.

- **Laboratoire et équipe d'accueil**
 - Qualité scientifique du laboratoire d'accueil,
 - Encadrement des jeunes chercheurs et chercheuses,
 - Qualité de l'encadrant.e, évaluée notamment par la qualité des travaux réalisés et sa capacité à encadrer.

4. CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS

Date de publication de l'appel à candidatures	Décembre 2020
Ouverture du site de soumission des candidatures	02 avril 2021
Date limite de soumission électronique du dossier complet de candidature	22 avril 2021, 17h
Date prévisionnelle de réunion du comité d'évaluation	Fin Juin
Date prévisionnelle de publication des résultats ¹	Mi-Juillet

5. CARACTERISTIQUES GENERALES DU FINANCEMENT

- Le soutien financier est exclusivement destiné à des coûts de personnel. Il sera versé directement à l'Organisme Gestionnaire en sa qualité d'employeur qui mettra en place, sous sa responsabilité, le contrat de travail du/de la lauréat.e.
Le montant total, toutes charges incluses, de la rémunération proposée devra être déterminé au regard du profil et du parcours individuel du/de la lauréat.e (thèse d'exercice, DES...) et selon les règles de rémunération applicables au sein de l'Organisme Gestionnaire. Aucun frais de gestion n'est autorisé.
- La date de démarrage des contrats sera uniquement fixée entre le **1^{er} Septembre et le 1^{er} Décembre 2021.**
L'Organisme Gestionnaire ne pourra pas recevoir d'autres aides, de l'Inserm ou d'un autre financeur, destinées à financer la rémunération du Lauréat.e, que celle accordée par le présent AAC.
- Le soutien financier sera obligatoirement versé à un Organisme Gestionnaire français.

Rapports scientifiques et financiers

5.1 Rapports scientifiques

Le/la lauréat.e adresse des comptes rendus selon les modalités définies dans l'Acte attributif d'aide.

¹ Les résultats seront affichés sur le site EVA de l'Inserm : <https://www.eva3.inserm.fr> et le site de l'ITMO Cancer d'Aviesan.

Leur transmission suit le calendrier suivant :

	Rapport à 6 mois	Rapport à 12 mois	Rapport à mi-parcours	Rapport final (4 mois après la fin du projet)
36 mois de financement	√		√	√
24 mois de financement (1 ^{re} et 2 ^e années)	√			√
24 mois de financement (2 ^e et 3 ^e années)		√		√
3 ^e année de financement				√
4 ^e année de financement				√

La non-production des rapports scientifiques intermédiaires ou finaux entraîne le reversement de la totalité des sommes versées par l'Inserm.

L'évaluation scientifique des rapports intermédiaires et finaux peut conduire l'Inserm à solliciter des informations complémentaires, à suspendre ou à mettre fin au soutien financier accordé en cas de non-respect du Projet ou d'utilisation du financement pour un autre Projet.

5.2 Rapport financier

- Le rapport financier est établi selon les modalités définies dans l'Acte attributif d'aide et le présent Règlement ; il présente les dépenses mandatées pendant la durée du Projet.
- Les Organismes Gestionnaires remettent un rapport financier final au plus tard 4 mois après la fin du Projet.
- Le rapport financier est signé par la personne habilitée à certifier les dépenses au sein de l'Organisme Gestionnaire.
- Il est transmis en même temps que le rapport scientifique final à l'Inserm par l'Organisme Gestionnaire de la subvention.
- A l'issue du Projet, en cas de reliquat constaté sur les sommes versées par l'Inserm, le reliquat sera reversé par l'Organisme Gestionnaire à l'Inserm.

6. MODALITÉS DE SOUMISSION

La soumission du dossier de candidature comporte **3 étapes obligatoires** :

1- Réception d'un mail avec identifiants d'inscription et la procédure à suivre

2- Connexion au site EVA3 de l'Inserm et complétion en ligne du formulaire administratif

2- Soumission du dossier de candidature en ligne



Aucun dossier papier n'est demandé.

6.1 Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique, technique et financière du Projet.

La liste des documents obligatoires :

- Le formulaire en ligne complété
- Le *curriculum vitae* du/de la candidat.e
- L'attestation du diplôme requis
- L'attestation sur l'honneur d'une inscription à la rentrée Universitaire 2021-2022 en cas d'obtention du financement (selon le modèle fourni)
- Le Projet scientifique
- Le *curriculum vitae* de l'encadrant.e selon le modèle fourni et une lettre s'engageant à accompagner et suivre le Projet de recherche en déclinant les étapes du travail à réaliser
- La lettre du/de la directeur.trice du laboratoire d'accueil soulignant son engagement à suivre le/la candidat.e
- L'organigramme de l'équipe d'accueil et son positionnement au sein de l'unité
- Une lettre de recommandation du/de la **directeur.trice de stage de M2**, qui devra être envoyée par le/la directeur.trice directement à cancerinserm.frft@inserm.fr
- Une lettre de soutien de l'école doctorale certifiant la validation des prérequis, l'adéquation du Projet de recherche et du laboratoire de recherche avec l'école doctorale
- L'attestation de l'Organisme Gestionnaire signée et tamponnée,
- Le RIB de l'Organisme Gestionnaire.



Tout dossier incomplet sera considéré comme non recevable.

6.2 Procédure de soumission électronique

Le/la candidat.e recevra un mail avec ses identifiants de connexion sur le site EVA3 :

La procédure de soumission, à partir du site EVA3 de l'Inserm, comprend :

- L'identification du/de la candidat.e sur son espace personnel sécurisé sur EVA,
- La partie administrative à compléter en ligne,
- Le dépôt par téléchargement des documents demandés (voir paragraphe ci-dessus).

Date limite de soumission : 22 Avril 2021, 17h

Il est fortement conseillé de ne pas attendre la date limite de clôture de l'appel pour soumettre sa proposition de projet.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS

La liste des projets financés sera publiée sur le site Internet EVA3 de l'Inserm et sur le site de l'ITMO Cancer d'Aviesan. Les résultats seront communiqués par écrit aux Lauréat.e.s et à leurs encadrant.e.s.

8. PUBLICATION – COMMUNICATIONS DES RESULTATS DES TRAVAUX

8.1 Publications

Toutes les publications issues du Projet de recherche font mention du soutien financier selon ces termes :

« Avec le soutien financier de l'ITMO Cancer d'Aviesan sur des fonds gérés par l'Inserm »

Pour les publications en anglais :

«With financial support from ITMO Cancer of Aviesan on funds administered by Inserm»

Ces publications sont transmises à l'Inserm (cancerinserm.frft@inserm.fr) et l'ITMO Cancer d'Aviesan (secretariat.itmo-cancer@aviesan.fr) pour information, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les cinq (5) jours suivant la publication.

8.2 Diffusion d'un résumé du Projet

Le/la Lauréat.e autorise la diffusion, des résumés en anglais et en français du Projet contenu dans le dossier de candidature. Le texte sera envoyé par courrier électronique, avant toute diffusion, au/à la Lauréat.e pour validation de son contenu. A défaut de réponse dans les 45 jours de cet envoi, la validation sera réputée acquise.

9. CONTACTS

Pour toute information, vous pouvez contacter :

- Pour les aspects scientifiques et techniques : cancerinserm.frft@inserm.fr
- Pour les aspects administratifs et financiers : cancer.daf@inserm.fr
- Pour les questions relatives à la soumission électronique : eva@inserm.fr

Un guide du/de la candidat/e est disponible sur le site EVA3, n'hésitez pas à le consulter.